

Initiatives ministérielles

C'était sur ce point que je voulais entrer un peu plus dans les détails avec lui. Depuis sa création, en 1983, le Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion a été substantiellement réduit. Je devrais faire remarquer qu'il avait été créé, à cette époque, pour que les autochtones du Nord aient accès aux systèmes de distribution, de façon à préserver leur langue et leur culture. La programmation était orientée vers les préoccupations des autochtones et elle pouvait être produite et diffusée dans les localités du Nord. Lorsqu'il a été créé, on lui a affecté un budget de 41,3 millions pendant quatre ans. En 1985 et 1986, ce budget a été réduit à moins de 34 millions et depuis il a été réduit chaque année. Le budget de 1989-1990 a été gelé à 13,2 millions, mais avec les dernières compressions il a été ramené à 11,3 millions. C'est donc un passage de 40 à 11,3 millions, une réduction incroyable des dépenses pour quelque chose qui devrait être une priorité du gouvernement, puisque c'est le seul moyen pour les autochtones d'exprimer leur identité.

Selon le groupe de travail Nielsen ce programme promettait d'être un outil efficace pour répondre aux besoins particuliers des autochtones en matière de radiotélédiffusion et devait être maintenu.

Je voudrais citer les observations de la Waterways Native Communication Society à propos d'un projet de loi antérieur, le C-126, devant le comité des communications. Elle notait l'importance d'un réseau autochtone de communications dans le Nord. Elle disait: «De l'avis de la Waterways, il devrait y avoir davantage de production dans les langues autochtones, de programmes produits par des autochtones pour les autochtones. Il faudrait en particulier se concentrer sur des programmes pour enfants et sur la production de programmes en langues autochtones, afin de faire un peu contrepoids à l'influence indue des programmes du Sud sans rapport avec la situation locale.»

C'est une déclaration importante. Vu cette déclaration et vu aussi les réductions énormes qui ont été effectuées dans le budget, je voudrais demander au député qui, je pense, a une connaissance très directe des conséquences de ces coupures de fonds, ce qu'il voit comme résultat des dernières compressions et de la stratégie générale d'étranglement du système de radiotélédiffusion pour les autochtones du Nord? Comment voit-il cela, combiné au projet de loi C-40?

M. Anawak: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Ma collègue de Western Arctic et moi le répétons souvent à la Chambre, les quelque 38 langues autochtones sont menacées d'extinction à cause de l'assimilation à l'anglais et au français. Je voudrais préciser que certaines langues ont de bonnes chances de survivre, notamment la mienne, l'inuktitut. Toutefois, elle pourrait être menacée elle aussi si la programmation en langues autochtones qu'offre Radio-Canada devait subir d'autres compressions budgétaires.

Comme mon collègue l'a mentionné, quand on parle d'une réduction d'environ 28 millions en sept ans, cela ne veut pas simplement dire que le budget est passé à 11,3 millions de dollars. Au fil des ans, le coût de la vie, le coût des services, tout a augmenté, sauf le financement. Bien que nous apprécions énormément le travail qu'ont accompli nos directeurs régionaux dans le Nord, dans les localités autochtones, pour préserver la programmation en langues autochtones à Radio-Canada, dans la mesure où le leur permettait leur capacité de promouvoir les langues autochtones, il devient extrêmement difficile de tenir le coup, spécialement dans le cas des communautés autochtones qui forment une minorité dans leur province ou leur région. Nous sommes très chanceux dans l'est de l'Arctique, puisque nous formons la majorité. À moins que la programmation de Radio-Canada pour le Nord ne subisse de nouvelles compressions, ce que nous pourrions, j'espère éviter, nous avons de bonnes chances de conserver nos émissions en Inuktitut.

• (2330)

Comme je l'ai déjà précisé, les émissions étroitement associées au Service du Nord de Radio-Canada ont subi des compressions, parce que le gouvernement désirait réduire, par l'entremise du Secrétariat d'État, les émissions les plus populaires auprès des enfants. Je voudrais de nouveau mentionner cette émission pour enfants et une autre émission du réseau IBC où évoluait un personnage appelé Johnny. Cette émission pourrait, elle aussi, disparaître.

Je le répète, des bureaux ont dû fermer leurs portes. Je remercie de nouveau le député pour sa question, et je voudrais signaler à quel point il est important que le gouvernement ne réduise plus les dépenses, mais qu'il augmente plutôt le financement des sociétés de communications autochtones et des programmes de communications à des niveaux plus acceptables.